Association des parents de l'Ecole Européenne de Bruxelles II - Woluwé Evere

European School Parents' Association Brussels II - Woluwe Evere

Rapport Annuel de l'APEEE



2022

1. Introduction 2
2. Services 4
Activités périscolaires 4
Transport – Bus scolaire 7
Cantine 10
3. Enjeux pédagogiques 14
A. Maternelle et primaire 15
CEP&M 15
B. Secondaire 16
CEES 16
C. Bien-être et soutien scolaire 18
D. Représentation de l'APEEE au sein de l'Autorité centrale des inscriptions 19
4. Elèves ukrainiens déplacés 20
5. Interparents 22
6. Groupes de travail supplémentaires 22
Groupe de travail sur le budget 22
Groupe de travail sur la communication, les activités de bienvenue et le renforcement de la communauté scolaire 26
Groupe de travail sur l'informatique 28

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

1. Introduction

Chers parents,

Cette année a commencé par une atténuation des restrictions liées au COVID-19 et nous avons immédiatement senti un esprit positif souffler sur la communauté scolaire alors que les activités sociales reprenaient et que la vie scolaire revenait à la normale.

Pourtant, la surpopulation au cycle secondaire et son impact sur l'EEB2 continuent d'être une menace majeure pour un environnement serein pour les élèves et les enseignants et pour la qualité de l'éducation et le bien-être de nos enfants. Malgré l'aggravation de la situation, le site d'Evere n'a gagné que lentement en population et est resté sous-exploité depuis son ouverture. Par conséquent, le site d'Evere ne contribue pas à résoudre le problème de surpopulation à Woluwe comme il aurait pu et dû le faire.

Le gouvernement belge a finalement accepté d'ouvrir une nouvelle cinquième école dans le nord de Bruxelles à partir de septembre 2028. Le Comité directeur des écoles européennes de Bruxelles a lancé un processus de consultation sur les structures linguistiques couvrant toutes les écoles de Bruxelles à partir de 2028. En tant que Conseil d'administration, nous avons cherché à rendre ce processus aussi transparent et inclusif que possible, ce à quoi la communauté des parents a répondu. Dans les procédures pertinentes, avec les autres APEEEs de Bruxelles et Interparents, nous avons demandé le respect des principes de base, tels que la règle de la fratrie.

Au moment d'écrire ces mots, le résultat de ce processus n'était pas encore finalisé. Le défi pour ces nouvelles règles est de savoir si, et dans quelle mesure, la structure linguistique réformée des Ecoles européennes de Bruxelles et les nouvelles règles d'inscription permettront de réduire efficacement la surpopulation dans notre école.

Le problème le plus préoccupant est le manque de salles de classe et d'infrastructures pour notre cycle secondaire. Déjà aujourd'hui, il n'y a tout simplement pas assez d'espace disponible pour les classes et même la Salle Polyvalente n'est plus en mesure d'accueillir le nombre croissant d'étudiants pour les examens. Dans un esprit de flexibilité, l'APEEE met la cantine à disposition pour les examens en décembre et en juin. Si les nouvelles règles ne sont pas suffisantes pour avoir un impact sur la surpopulation du site de Woluwe, alors des mesures plus drastiques devront être prises pour mobiliser l'espace disponible restant dans notre école. En conséquence, cela pourrait alors affecter la prestation de nos services, tels que la cantine. Ne pas agir n'est pas une solution, l'inactivité aggravera les conditions défavorables dans le cycle secondaire. Chaque enfant du primaire finira par entrer dans le cycle secondaire. Je nous souhaite l'esprit communautaire pour trouver des solutions constructives et pratiques.

La solidarité et les actions pour soutenir l'Ukraine et les élèves ukrainiens de notre école ont été extraordinaires et réconfortantes. J'espère que les actions de cette année continueront à inspirer la communauté scolaire dans les années à venir.

En rétrospective de cette année, j'éprouve une certaine satisfaction à voir que le Conseil d'administration a pu agir dans les différents domaines de services de l'APEEE, la communauté scolaire et les politiques scolaires : pour faire face efficacement aux problèmes les plus urgents, en particulier pour traiter la surpopulation et donner à nos élèves du secondaire le bon environnement d'apprentissage qu'ils méritent.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Il me reste à remercier nos employés qui s'efforcent continuellement de fournir de bons services à nos enfants.

Wolfgang MÜNCH
President of the APEEE Bxl II

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

2. Services

Activités périscolaires

Membres du Conseil d'administration

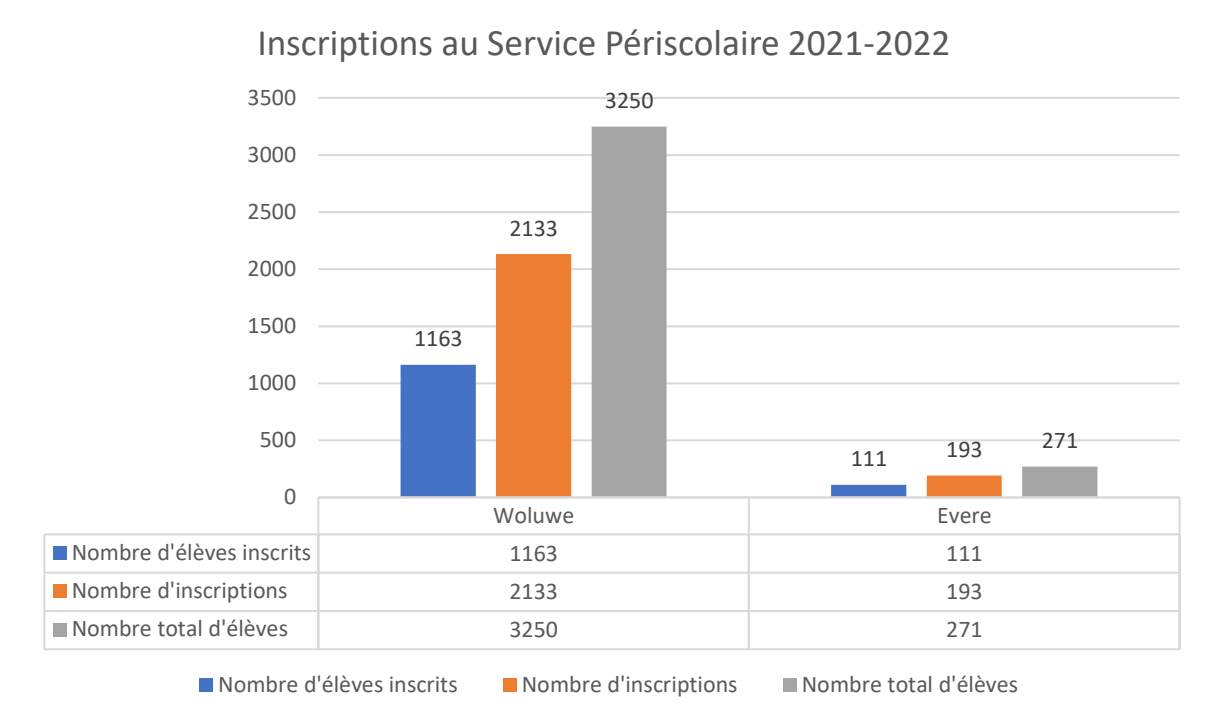
- Roberta MAGGIO (IT Woluwe) - Coordinatrice du groupe de travail
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Monika BARABASZ LOPES (FR Evere)
- Bengt DAVIDSSON (SV Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Ursula HÖNICH (DE Evere)
- Bruno LARANJEIRA (PT Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE - Directrice de l'APEEE
- Agnieszka JEAN VILLANUEVA - Responsable du Service Périscolaire
- Aliocha SIOEN
- Hicham BOUSKIA
- Valeria ENEA
- Donatella CARRARO

Les activités périscolaires de l'APEEE à l'EEB2, y compris la surveillance de l'APEEE, sont organisées par Agnieszka Jean Villanueva, en collaboration avec Aliocha Sioen, Hicham Bouskia, Valeria Enea, et Donatella Carraro, sous la supervision de la direction de l'APEEE et du groupe de travail du Conseil d'administration de l'APEEE.

L'objectif de l'APEEE est d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir un large éventail d'activités leur permettant de développer pleinement leur potentiel, qu'il s'agisse de la pratique d'un instrument de musique, d'un sport de compétition ou du développement de leurs compétences artistiques. L'APEEE s'attache à améliorer continuellement la qualité de ses services et l'éventail des activités disponibles, en assurant une inscription facile, en garantissant la présence de son personnel sur le terrain, le respect des normes de sécurité applicables, etc.



Comme le montre le graphique ci-dessus, à Woluwe, 1163 élèves (36% de la population du site) sont inscrits à une moyenne de 2 activités par semaine, tandis qu'à Evere, 111 élèves (41% de la population du site) sont inscrits à 1 à 2 activités par semaine.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Le bilan du service des activités périscolaires de l'APEEE de l'année scolaire 2021-2022, peut être résumé par les chiffres suivants :

Woluwe

- 51 activités périscolaires différentes, ce qui se traduit par 294 cours et 2.133 inscriptions (par semaine)
- 54 moniteurs and 22 surveillants pour les activités
- 366 étudiants inscrits à la surveillance de l'APEEE (643 inscriptions) avec 22 surveillants disponibles

Evere

- 13 activités périscolaires différentes, ce qui donne lieu à 55 cours et 193 inscriptions (par semaine)
- 21 moniteurs et 4 surveillants pour les activités
- 53 étudiants sont inscrits à la surveillance de l'APEEE (176 inscriptions), avec une équipe de 4 surveillants dédiés

Suite à l'ouverture des activités périscolaires sur le site d'Evere, l'APEEE a engagé du personnel supplémentaire pour soutenir l'équipe administrative.

L'APEEE a organisé des stages pendant les vacances scolaires, un service très apprécié par de nombreuses familles. Ces ateliers ont eu lieu au mois de septembre, pendant les vacances de la Toussaint, du Carnaval, de Pâques et de mai.

Pour combler un vide dans le calendrier de l'école, l'APEEE a également organisé deux semaines d'ateliers pour les élèves de S1, S2, S3 et S4 pendant leurs deux dernières semaines de scolarité du 20 juin au 30 juin. En raison de la forte demande des parents, l'APEEE a travaillé dur pour fournir des surveillants et des moniteurs supplémentaires.



Pour l'année scolaire 2022-2023, l'APEEE organise à nouveau le tournoi de football Interclasses/Footfest avec la participation de 52 équipes mixtes, chacune composée de 12-14 joueurs. Les matchs ont lieu tous les mercredis après-midi et les élèves s'affrontent dans cinq catégories d'âge.

COVID-19

Suite aux circulaires du Gouvernement et aux mises à jour de la COCOM, l'APEEE a ajusté en 2022 les mesures déjà en place ; les mesures COVID-19 mises en place pour le service périscolaire ont été publiées sur le site de l'APEEE (8 février et 8 mars).

Jusqu'au 8 mars 2022, le port du masque était obligatoire pour les élèves du secondaire et les adultes, et la distanciation sociale était mise en place.

Le service du périscolaire habituel a débuté dès le lundi 19 septembre 2021 et un système de rotation des écoles a été mis en place jusqu'au 28 février 2022. Les portes et fenêtres des classes des activités périscolaires étaient ouvertes pour assurer une bonne ventilation. Des désinfectants pour les mains

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

étaient disponibles. Les élèves et le personnel du secondaire étaient tenus de porter un masque facial pendant les activités (sauf activité sportive).

A partir de mars 2022, le port du masque n'était plus obligatoire pendant les activités périscolaires.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Transport – Bus scolaire

Membres du Conseil d'administration

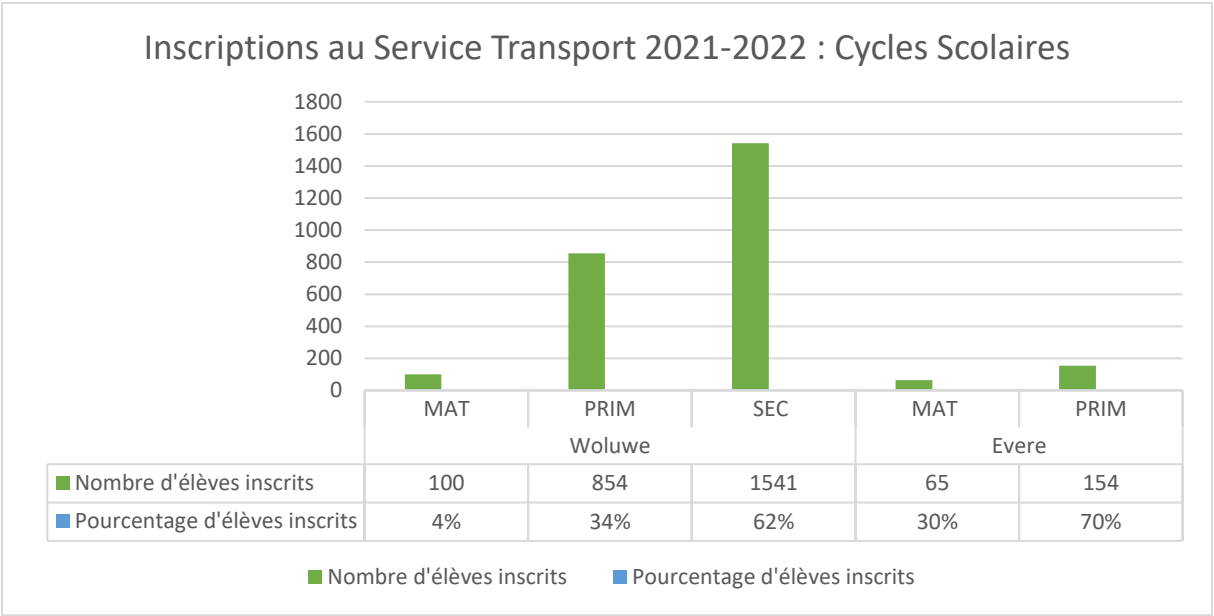
- Sebastian GUERRERO (FR Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail
- Monika BARABASZ-LOPES (FR Evere)
- Bengt DAVIDSSON (SV Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Gaspar MOLNAR (FR Evere)
- Roberta MAGGIO (IT Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE - Directrice de l'APEEE
- Hong Ha NGUYEN - Responsable du Service Transport
- Ferhan PELISTER
- Dominika SERAFIN
- Xavier VERBRAKEN
- André SHANY
- Luz ZAMORA

Le service de transport de l'APEEE est organisé par Hong Ha Nguyen, en collaboration avec Ferhan Pelister, Dominika Serafin, Xavier Verbraken, André Shany et Luz Zamora, sous la supervision de la direction de l'APEEE et du groupe de travail du Conseil d'administration de l'APEEE.

L'APEEE effectue plus de 19.000 trajets en bus scolaire par année scolaire. Pour l'année scolaire 2021-2022, un total de 2.714 élèves de l'EEB2 se sont inscrits au service de bus scolaire. Plus précisément 2.495 élèves (77% de la population du site) sur le site de Woluwe et 219 élèves (78% de la population du site) sur le site d'Evere.



Comme le montre le graphique ci-dessus, sur les 2.495 élèves inscrits à Woluwe, 62% sont des élèves du cycle secondaire tandis que sur les 219 élèves inscrits à Evere, 69% sont des élèves du cycle primaire.

Le montant de l'abonnement annuel pour l'année scolaire 2021-2022 était de 1.620,00 € par élève. Le service de transport était géré par l'APEEE par le biais de 12 compagnies de bus sous contrat.

Le bilan du service des transport scolaires de l'APEEE de l'année scolaire 2021-2022, peut être résumé par les chiffres suivants (moyenne journalière):

- 48 bus scolaires le matin sur le site de Woluwe

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

- 9 bus scolaires le matin sur le site d'Evere
- 39 bus scolaires pour le premier départ de l'après-midi et 23 pour le second départ de l'après-midi sur le site de Woluwe
- 10 bus scolaires l'après-midi sur le site d'Evere

Au moins 94 adultes surveillent les bus scolaires et l'aire de stationnement des bus.

Tous les itinéraires des bus scolaires sont révisés chaque année par l'APEEE afin de s'assurer qu'ils répondent aux critères établis par l'APEEE ou les autorités compétentes, tels que:

- La durée du trajet ne doit pas dépasser une heure
- Zones accessibles en bus
- Respect du code de la route
- Nombre suffisant de demandes pour un itinéraire/arrêt donné

En 2021-2022, l'APEEE a continué à veiller à ce que ses transports scolaires soient conformes aux normes de qualité, de sécurité et de bien-être en vigueur. En effet, des inspections surprises sont effectuées chaque semaine par l'équipe opérationnelle. L'équipe évalue les accès, la couverture d'assurance, le contrôle technique et vérifie la sécurité et la sûreté des bus (ceintures de sécurité en état de marche, véhicule endommagé, etc). En 2021-2022, aucun accident majeur n'a eu lieu. La collaboration entamée en septembre 2021 avec la société Group Cleaning pour renforcer le recrutement des surveillants de bus ne cesse de croître puisque la deuxième année de collaboration étroite a débuté. Les bus du matin ainsi que ceux de la première équipe de l'après-midi (à 15h30) pour les élèves de maternelle et de primaire sont tous dotés de surveillants de bus.



Il existe des contraintes sur la disponibilité des bus et des chauffeurs sur le marché local. En effet, une pénurie de chauffeurs a affecté les compagnies de bus sous contrat qui font néanmoins de leur mieux pour assurer les tournées quotidiennes. L'équipe de transport a réussi à fournir un bus pour chaque itinéraire enregistré pour l'année scolaire 2021-2022 (avec des annulations occasionnelles dues à des événements indépendants de la volonté de l'APEEE où il n'a pas été possible de trouver une solution alternative). Malgré ces contraintes, l'APEEE a pu maintenir le service de transport scolaire pour toutes les lignes demandées, également pour l'année scolaire 2022-2023.

La réduction de l'impact environnemental du service de bus scolaires de l'APEEE figure parmi les priorités et il est à noter que l'APEEE vise une part accrue de bus Euro V et VI, travaillant avec 16 bus Euro V et 40 bus Euro VI. Les deux bus électriques commandés par l'APEEE en 2020-2021 devraient être livrés en janvier 2023, en raison d'un retard causé par des problèmes techniques de livraison du fournisseur.

L'année scolaire 2021-2022 a également marqué le début du service de bus scolaires sur le site d'Evere (septembre 2021). Depuis le lancement du service, l'APEEE a identifié des points à améliorer, tels que la durée du trajet entre le domicile et l'école, ce qui a entraîné la mise en place de bus scolaires supplémentaires le matin et l'après-midi à partir de septembre 2022.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

COVID-19

Suite aux circulaires du Gouvernement et aux mises à jour de la COCOM, l'APEEE a ajusté en 2022 les mesures déjà en place ; les mesures COVID-19 mises en place pour le service de transport ont été publiées sur le site de l'APEEE (8 février, 8 mars et 1er juin 2022).

A partir du 8 mars 2022, les masques étaient toujours obligatoires pour les élèves du cycle secondaire et le personnel à bord, lorsque cela était possible, les entrées ne devaient être autorisées que par la porte arrière, le système de suivi et les plans d'assise des cycles scolaires n'étaient plus appliqués et un bus devait être mis en quarantaine lorsque les cas de COVID-19 atteignaient 25% des élèves assis dans le bus.

À partir du 1er juin 2022, le port du masque reste fortement recommandé. Cependant, les chauffeurs n'étaient plus obligés d'en porter un. Les entrées ne devaient être autorisées que par la porte arrière lorsque cela était possible. Les cas de COVID-19 étaient enregistrés, et un bus devait être mis en quarantaine lorsque le nombre de cas de COVID-19 atteignait 25 % des élèves assis dans le bus.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Cantine

Membres du Conseil d'administration

- Kevin SMITH (EN Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail jusqu'en juillet 2022
- Bruno LARANJEIRA (PT Woluwe) – Coordinateur du groupe de travail à compter du 14 septembre 2022
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Monika BARABASZ-LOPES (FR Evere)
- Bengt DAVIDSSON (SV Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Roberta MAGGIO (IT Woluwe)
- Mario MARINIELLO (IT Evere)
- Johanna SCHULYOK (SV Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

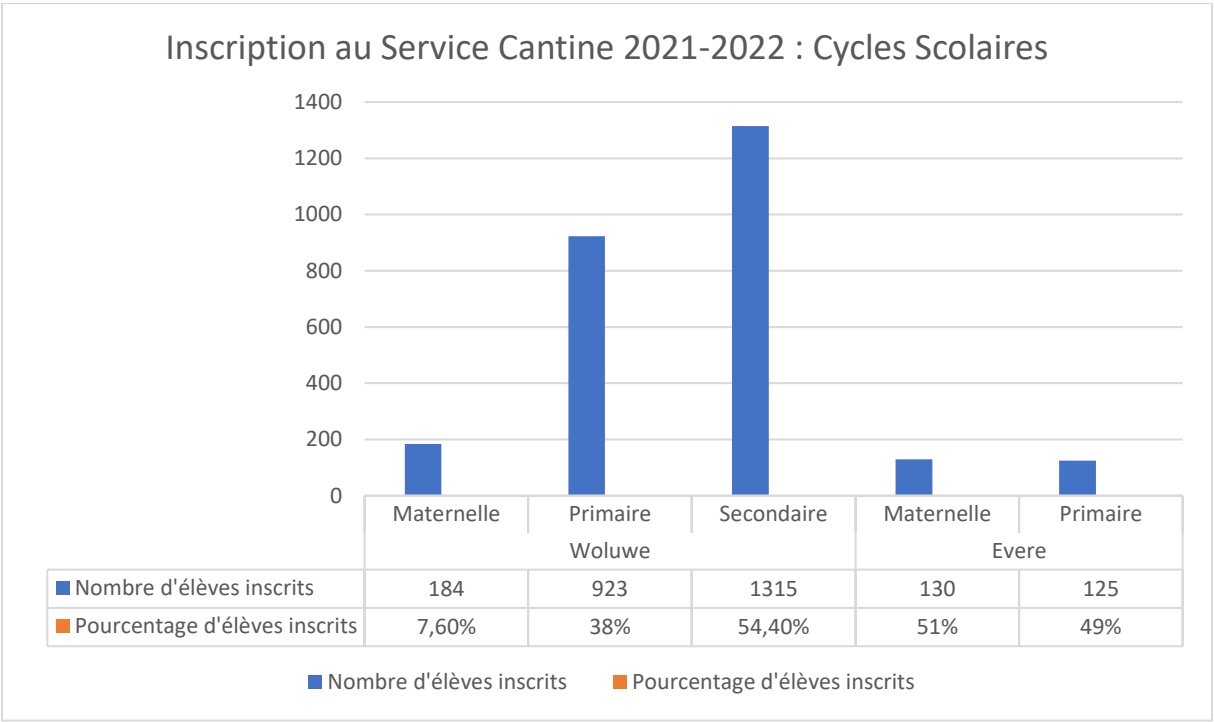
- Anja GALLE - Directrice de l'APEEE
- Paul ORLOVSKI - Responsable du Service Cantine
- Xavier DE BEYS
- Monique MALLINUS

Membre du personnel de Compass-Scolarest

- Isabelle PANNEELS – Responsable du Service Cantine d'Evere

Le service de cantine de l'APEEE sur le site de **Woluwe** est organisé par Paul Orlovski, en collaboration avec Xavier De Beys et Monique Mallinus. Sur le site d'**Evere**, la cantine est organisée par Compass-Scolarest en la personne d'Isabelle Panneels. Sur les deux sites, les services de cantine sont supervisés par la direction de l'APEEE et le groupe de travail du Conseil d'administration de l'APEEE.

Durant l'année scolaire 2021-2022, un total de 2.677 élèves de l'EEB2 se sont inscrits au service de cantine. Plus précisément : 2.422 élèves sur le site de Woluwe et 255 élèves sur le site d'Evere.



Comme le montre le graphique ci-dessus, sur les 2 422 élèves inscrits à Woluwe, 54,4 % étaient des élèves du cycle secondaire, tandis que sur les 255 élèves inscrits à Evere, 49 % étaient des élèves du cycle primaire.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Site de Woluwe

Répartition des services

Sur le site de Woluwe, suite à un audit de sécurité incendie et à l'installation d'une voie d'évacuation temporaire, le nombre maximum d'élèves et de personnel autorisés en même temps dans la zone du réfectoire est de 797 personnes, conformément aux normes de sécurité en vigueur. En conséquence, le temps de table des élèves du secondaire a été raccourci de 10 minutes et certaines classes ne peuvent pas profiter de leur pause.

La surpopulation est un problème majeur également pour l'infrastructure de la cantine qui n'est plus adaptée au nombre d'élèves inscrits au service ; le réfectoire est surchargé et afin d'accueillir les 2.422 élèves inscrits sur le temps de déjeuner tout en respectant les normes de sécurité applicables, l'APEEE a mis en place un système de service échelonné comme le montre l'horaire suivant.

Maternelles	De 11h10 à 11h40
1ère et 2ème Primaire	De 11h20 à 11h50
3e Primaire	De 11h45 à 12h15
4e et 5e Primaire	De 12h00 à 12h20
1ère et 2e Secondaire	De 12h25 à 12h45
3ème à 5ème Secondaire	De 12h50 à 13h10
6ème et 7ème Secondaire	De 13h10 à 13h30

La surpopulation entraîne des problèmes de mobilité dans le réfectoire, tant pour les enfants que pour le personnel de service. De plus, la cuisine n'est pas adaptée au nombre de repas servis et les locaux ne sont pas assez spacieux pour travailler, ranger, se déplacer, etc. Le personnel de la cantine est stressé pendant les heures de service, car il doit non seulement préparer et servir les repas dans un temps limité, mais aussi préparer les tables pour le service suivant en moins de cinq minutes.

OIB

Au cours de l'année 2021-2022, l'APEEE et la Commission européenne ont signé un nouvel accord pour les services de cantine offerts par l'OIB (l'Office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles) dans le cadre de leur service de garderie des enfants de maternelle et de primaire. Ce nouvel accord est entré en vigueur en septembre 2022, avec une durée de quatre ans jusqu'en août 2026.

Utilisation de la cantine pendant les examens

En mai 2022, la direction de l'école a approché l'APEEE avec une demande d'utilisation extensive de l'espace de la cantine de Woluwe à des fins pédagogiques, notamment pour les sessions d'examens de S5, S6 et S7. À la suite des échanges avec la direction de l'école, la demande initiale a finalement été limitée à six jours d'école en décembre 2022. Pendant cette période, afin d'assurer un repas aux élèves inscrits au service de cantine, l'APEEE a mis à disposition des paniers-repas à ceux qui auront souscrit à ce service exceptionnel. Ceux qui n'ont pas souscrit au panier-repas devraient recevoir une note de crédit comme option de retrait.

Offre hebdomadaire de sandwichs (cycle secondaire)

En mars 2021, l'APEEE a lancé une suggestion de sandwich hebdomadaire à la cafétéria. En plus des offres habituelles de la cafétéria, un "sandwich de la semaine" est disponible, et il change toutes les deux semaines. Il peut s'agir d'un wrap, d'un panini ou d'un autre type de sandwich. L'APEEE souhaite

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

que cette initiative réponde aux attentes des étudiants qui souhaitent plus de variété dans l'offre de la cafétéria.

Préparation du premier jour d'école

Au cours de l'année 2021-2022, le Comité des élèves, en collaboration avec la direction de l'école, a travaillé à la réorganisation du premier jour d'école en septembre 2022 pour tous les élèves du secondaire. Pour soutenir cette initiative, l'APEEE a offert des sandwichs aux élèves présents lors du service de midi le jour de la rentrée 2022-2023.

Site d'Evere

Sur le site d'Evere, l'équipe de restauration de Scolarest-Compass prépare les repas dans la cuisine de l'APEEE. L'objectif est de servir des repas savoureux et conviviaux, tout en veillant à ce que toutes les mesures de santé et de sécurité soient respectées. Scolarest-Compass offre une sélection variée de plats frais faits maison ; le repas se compose d'une soupe, d'un plat principal et d'un dessert. L'APEEE, en collaboration avec Scolarest-Compass, s'attache à fournir des repas équilibrés, sains et savoureux à chaque enfant inscrit, y compris aux enfants ayant des besoins alimentaires spécifiques.



Scolarest-Compass a commencé à servir de la soupe plus tôt dans la journée aux classes maternelles. Ce service a été lancé à la suggestion de certains enseignants qui expliquaient que leurs élèves ne mangeaient pas tout leur repas lorsque la soupe faisait partie du service de midi. Cette initiative est appréciée et a permis aux élèves de disposer de plus de temps pour manger leur repas.

Tous les deux mois, l'équipe de la cantine pèse les restes et sensibilise les élèves au gaspillage alimentaire. Afin de remédier à ce problème, elle a réduit les portions tout en encourageant les enfants à se resservir s'ils en ont envie. Cette initiative a permis de réduire le gaspillage alimentaire.

Label 'Good Food'

Scolarest-Compass de l'école d'Evere a reçu le Label Good Food de Bruxelles Environnement. Le label est destiné aux cantines de la région bruxelloise et comporte trois niveaux, symbolisés par 1 fourchette, 2 fourchettes ou 3 fourchettes (à l'instar d'un classement par étoiles). Il récompense les efforts entrepris en matière d'alimentation saine et valorise une alimentation savoureuse et variée.

Le système de label sensibilise à l'impact et au rôle que joue l'alimentation dans un mode de vie durable. La responsable de la cantine d'Evere, en collaboration avec l'infirmière de l'école, a lancé divers projets communiqués tout au long de l'année, tels que "*Healthy Eating*", qui aide les élèves à apprendre ce que signifie une alimentation saine ; "*Helfty*", qui propose une option avec moins de viande, et enfin la création du menu de février 2022, où les élèves de P4 FRA ont créé et travaillé sur le menu du jeudi.

COVID-19

Suite aux circulaires du Gouvernement et aux mises à jour de la COCOM, l'APEEE a ajusté en 2022 les mesures déjà en place ; les mesures COVID-19 mises en place pour le service de cantine ont été publiées sur le site de l'APEEE (8 février et 8 mars).

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Le service de cantine habituel a commencé le jeudi 2 septembre 2021 et un système de rotation des écoles a été mis en place jusqu'au 28 février 2022. Des repas chauds ont été servis aux élèves de maternelle, primaire et secondaire dans le réfectoire de la cantine ; les élèves étaient assis avec leur bulle de classe autant que possible. Les portes du réfectoire restaient ouvertes à tout moment pour assurer une bonne ventilation. Des désinfectants pour les mains étaient disponibles et des compteurs de CO2 étaient installés dans le réfectoire. Les élèves du secondaire et le personnel étaient tenus de porter un masque facial à l'entrée et à la sortie de la cantine. Le service de cantine a mis en place un système de suivi afin d'enregistrer les cas de COVID-19 et de mettre les classes en quarantaine.

A partir de mars 2022, le port du masque n'est plus obligatoire dans la cantine.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

3. Enjeux pédagogiques

Les représentants des parents sont prêts à travailler en étroite collaboration avec la direction de l'école et les autres parties prenantes sur les développements éducatifs dans l'esprit d'une collaboration participative pour le bienfait de tous les élèves.

Les membres du Conseil d'administration de l'APEEE ont représenté la communauté des parents dans plusieurs organes permanents traitant des questions éducatives, tels que le Conseil d'éducation pour le primaire et la maternelle (CEP&M), le Conseil d'éducation élargi pour le secondaire (CEES), et le Conseil consultatif du bien-être (WAB). En outre, l'APEEE a discuté de questions spécifiques avec la direction de l'école et d'autres parties prenantes, y compris la façon dont l'APEEE pourrait soutenir la mise en œuvre de nouvelles politiques et l'adaptation à de nouveaux développements.

Le Conseil d'administration de l'APEEE s'est efforcé d'aider les parents à trouver des réponses à des questions particulières liées à l'éducation de leurs enfants. A cette fin, l'APEEE a développé des FAQs sur des questions éducatives et générales et les a publiées sur le site web.

Inspection Générale : l'enseignement et l'apprentissage sous la loupe

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, l'EEB2 a fait l'objet d'une inspection générale de l'établissement (IGE) qui a lieu tous les cinq ans. L'inspection de 2022 s'est concentrée sur l'enseignement et l'apprentissage. Les inspecteurs ont visité des classes et ont recueilli les commentaires de toutes les parties prenantes, y compris les parents.

En février, l'APEEE a contribué à l'auto-évaluation de l'école établie avant l'IGE en apportant des remarques basées sur l'expérience et les discussions dans les Conseils d'éducation élaborées par les membres du Conseil d'administration de l'APEEE 2021.

En mars, l'équipe d'inspection a rencontré 7 représentants de l'APEEE.

En préparation de la réunion de mars, le Conseil d'administration de l'APEEE 2022 a consulté tous les parents par l'intermédiaire des représentants de classe ou des parents de classe, en se concentrant sur les domaines d'inspection : en plus de l'enseignement et de l'apprentissage, les enjeux étaient l'éthique européenne, le contexte de la classe et de l'école (est-il stimulant, favorable, et inclusif ?), le curriculum et la planification connexe dans/entre les sections, les progrès d'apprentissage et le soutien éducatif.

Sur base des informations recueillies auprès des sections et d'une réunion préparatoire au sein du Conseil d'administration de l'APEEE 2022, les représentants de l'APEEE ont plaidé devant les inspecteurs pour que l'école mette l'innovation pédagogique au premier plan et s'efforce de trouver un (meilleur) équilibre entre le bien-être des élèves et la réussite scolaire. Soulignant le fait que les deux années précédentes avaient été assez difficiles pour toute la communauté scolaire et toutes les parties prenantes, le feedback de l'APEEE comprenait à la fois des éloges pour les efforts de l'école tout au long de la pandémie de COVID-19 et des suggestions spécifiques pour l'avenir. S'appuyant sur l'expérience positive de la lettre d'information hebdomadaire de l'école, il a également été souligné qu'une bonne communication entre la direction de l'école et les parents reste essentielle.



© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Les inspecteurs étaient très désireux d'obtenir le plus de feedback possible de la part des parents ; ils ont apprécié la façon dont l'APEEE a recueilli les retours des parents sur les points spécifiques de la discussion. Ils ont également apprécié la préparation avancée de l'APEEE, sa perspective équilibrée et ses suggestions concrètes.

Les principales conclusions et recommandations du rapport de l'équipe d'inspection ont été intégrées dans le Plan pédagogique annuel 2022-2023 de l'école, qui a été approuvé par le Conseil consultatif de l'école (CCE) en septembre 2022.

A. Maternelle et primaire

Dans le cycle maternel/primaire, l'attention du Conseil d'administration de l'APEEE s'est notamment portée sur la pénurie d'enseignants de classe (également liée à la pénurie générale d'enseignants). Grâce au plaidoyer du Conseil d'administration de l'APEEE qui soutient pleinement les efforts des pays d'origine et des inspecteurs de l'EEB2, plusieurs nouveaux enseignants ont commencé à travailler durant l'année scolaire 2022-2023. Comme de nouvelles classes continuent à être ouvertes à Evere, la pénurie d'enseignants sera un problème aigu pour quelques années encore.

Un autre sujet pertinent dans le cycle maternel/primaire était la promotion d'un comportement écologiquement durable dès le plus jeune âge.

CEP&M

Membres du Conseil d'administration

- Ulrike STOROST (DE Evere) - Coordinatrice du groupe de travail
- Monika SZULYOVSZKY (DE Woluwe)
- Alexander CORNFORD (EN Evere)
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)
- Nicolas LACROIX (FR Evere)
- Mario MARINIELLO (IT Evere)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)
- Bruno LARANJEIRA (PT Woluwe)
- Johanna SCHULYOK (SV Woluwe)
- Ursula HÖNICH (DE Suppléante Evere)
- Monika BARABASZ-LOPES (FR Suppléante Evere)
- Roberta MAGGIO (IT Suppléante Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Suppléant Woluwe)
- Catarina DUARTE GOMES (PT Suppléante Woluwe)
- Bengt DAVIDSSON (SV Suppléant Woluwe)

Le Conseil d'éducation pour le primaire et la maternelle (CEP&M) est composé des directeurs adjoints de l'école pour le primaire et la maternelle et de leurs assistants des deux sites (Woluwe et Evere), de représentants élus du personnel enseignant et de l'APEEE. Le rôle du CEP&M est d'inclure les retours de toutes les parties prenantes et de travailler en dialogue pour un bon environnement scolaire. Le groupe de travail CEP&M de l'APEEE est composé de représentants de toutes les sections linguistiques de l'EEB2 qui sont représentées au Conseil d'administration de l'APEEE. Ils recueillent les questions et préoccupations de leurs sections respectives via le réseau des représentants de classe. Le groupe de travail discute de ces préoccupations et décide de celles qui doivent être formellement soulevées lors des réunions du CEP&M avec la direction de l'école et les représentants du personnel enseignant.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Les sites de Woluwe et d'Evere ont des réunions CEP&M communes, les informations de gestion étant réparties en intérêt commun ainsi qu'en intérêt spécifique. Les réunions CEP&M ont eu lieu en mars, juin, octobre ainsi qu'en décembre 2022 (cette dernière ayant lieu après la clôture de ce rapport annuel). Chaque réunion est précédée d'une courte rencontre préparatoire avec la direction de l'école afin de fixer l'ordre du jour. L'ordre du jour couvre principalement des questions pédagogiques et des aspects du bien-être des enfants à l'école, parfois également l'impact des contraintes infrastructurelles et logistiques sur la vie scolaire. En plus des mises à jour régulières de la direction sur les initiatives pédagogiques telles que les voyages scolaires, les événements sportifs et culturels, les 2022 sujets de discussion étaient, entre autres:

- Suivi des recommandations de l'IGE, et formations en continu pour les enseignants
- Préparation du début de la nouvelle année scolaire, transition entre la maternelle/primaire et le primaire/secondaire, et information/intégration des nouvelles familles
- Communication entre l'école et les parents
- Éducation à la durabilité, projets d'éco-écoles, semaine de la mobilité
- Politique anti-harcèlement, *vivre ensemble*
- Inclusion et égalité
- Questions pédagogiques spécifiques, telles que les moyens de promouvoir le multilinguisme, la compétition comme mesure éducative, l'éducation en plein air, les installations dans la cour, l'ouverture de l'école à la communauté locale, etc.

Les rapports des réunions sont rédigés par l'école et, après approbation par tous les participants, diffusés à l'ensemble de la communauté scolaire via une pièce jointe aux communications hebdomadaires de la directrice de l'école.

B. Secondaire

L'éducation des élèves du secondaire est restée lourdement affectée et limitée par une surpopulation toujours croissante. Avec une capacité certifiée pour 1.100 élèves du secondaire, le site de Woluwe doit absorber 2.086 élèves du secondaire pour l'année scolaire 2022-2023, soit 100 élèves de plus que pour l'année scolaire précédente.

Le Conseil d'administration de l'APEEE a fait de son mieux pour proposer des options pour atténuer et résoudre ce problème majeur. Malheureusement, aucune solution viable à court ou moyen terme n'a pu être trouvée.

CEES

Membres du Conseil d'administration

- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe) – Coordinatrice du groupe de travail
- Bengt DAVIDSSON (SV Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Sebastian GUERRERO (FR Woluwe)
- Giacomo SOMMA (EN Woluwe)
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Roberta MAGGIO (IT Suppléante Woluwe)
- Gaspar MOLNAR (FR Suppléant Evere)
- Bruno LARANJEIRA (PT Suppléant Woluwe)

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

- Andrea GRGIĆ (NL Suppléante Woluwe)

Le Conseil de l'éducation élargi pour le secondaire (CEES) est le principal forum des parties prenantes pour discuter des questions émergentes dans le cycle secondaire, y compris l'organisation de la vie scolaire, les questions pédagogiques et de bien-être.

Les réunions du CEES sont présidées par le directeur adjoint du secondaire (Joachim Schmelz jusqu'en août 2022/Isabelle Verwilghen à partir de septembre 2022), soutenu par l'assistante du directeur adjoint (Kirsten Meeus). Les enseignants, les élèves et les parents sont représentés par quatre membres chacun. Occasionnellement, d'autres membres du personnel sont invités à fournir des informations sur des sujets particuliers. Les rapports des réunions sont rédigés par l'école et, après approbation par tous les participants, diffusés à l'ensemble de la communauté scolaire via une pièce jointe aux emails de communication hebdomadaires de la directrice de l'école.

Les discussions au sein du CEES alimentent le Conseil consultatif de l'école (CCS) et le Conseil d'administration (CA).

En 2022, quatre réunions ont eu lieu, plus précisément les 20 janvier, 28 mars, 16 mai et 17 octobre. Une cinquième réunion est prévue pour le 17 janvier 2023 (cette dernière après la clôture de ce rapport annuel).

Le groupe de travail du CEES de l'APEEE - qui se compose de représentants de toutes les sections linguistiques de l'EEB2 qui sont représentées au Conseil d'administration de l'APEEE - prépare les positions des parents pour les réunions du CEES. Le groupe de travail se réunit avant chaque réunion du CEES afin de discuter du retour d'information des sections et de convenir des points à soulever par l'APEEE lors du CEES. Les parents représentants des sections recueillent et transmettent régulièrement les commentaires de leur section au groupe de travail du CEES de l'APEEE. L'APEEE est généralement représentée aux réunions du CEES par le vice-président pédagogique, le coordinateur du CEES, et deux membres supplémentaires sur une base rotative.

Des questions importantes telles que la surpopulation, le bien-être des élèves, le BYOD (*Bring Your Own Device*), les calculatrices, l'inspection des écoles, l'organisation des voyages scolaires, les absences et remplacements des enseignants, l'organisation des tests B et des examens ont été soulevées par l'APEEE lors des réunions du CEES cette année. Un bref résumé des principales questions est présenté ci-dessous.



Surpopulation : le surpeuplement est le problème le plus alarmant et a été discuté dans toutes les réunions du CEES. Une liste d'exemples de l'impact pédagogique de la surpopulation de l'EEB2 a été dressée au cours des réunions du CEES : manque de salles pour les classes d'enseignement et les classes de soutien à l'apprentissage ; trafic énorme dans les couloirs, manque d'espace pour les examens, arrivées tardives en classe, nouvelle organisation des préaux, etc. La surpopulation nuit gravement au bien-être des élèves et des enseignants, à la sécurité et à la capacité à dispenser le programme scolaire. La direction de l'école et l'APEEE sont très préoccupés par la situation, et à chaque réunion, le problème est discuté.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Bien-être des élèves : le bien-être a été abordé dans toutes les réunions du CEES. De nouvelles politiques ont été créées et mises à jour par la direction de l'école : Politique anti-harcèlement (nouvelle version juillet 2022), Politique de bonne conduite (prévue en 2023), Politique de protection de l'enfant (prévue en 2023), Politique sur l'abus des substances (prévue en 2023), Politique sur l'utilisation des smartphones au secondaire (décembre 2021), Politique vestimentaire (janvier 2022). L'APEEE est invitée et participe au Conseil consultatif sur le bien-être (WAB) où les politiques sont discutées avec la direction de l'école et le Comité des élèves (CDE). En outre, l'APEEE a établi un groupe de travail sur le bien-être en 2022.

Bring Your Own Device (BYOD): l'introduction de la politique BYOD pour l'utilisation de GeoGebra a commencé en mai 2021 pour les S5 et s'est étendue en septembre 2021 pour les S5 et S6. L'objectif était d'utiliser GeoGebra pour les examens de S5 et S6 en juin 2022. À l'automne 2021, l'utilisation de GeoGebra a été suspendue (en raison de problèmes techniques rencontrés dans plusieurs écoles européennes), mais le logiciel serait toujours utilisé pour l'enseignement en classe afin de soutenir le développement des compétences pertinentes par les élèves. L'achat d'une nouvelle calculatrice a été demandé aux élèves de S4 et S5 en septembre 2022. Les questions du BYOD et des calculatrices ont été discutées lors des réunions du CEES cette année.

Organisation des voyages scolaires : la direction de l'école, suivant le protocole belge COVID-19 applicable, a annulé les voyages 2021-2022. Les voyages de plusieurs jours n'étaient pas autorisés en Belgique jusqu'à la fin du mois de février. Toutefois, dans le cadre d'une organisation de dernière minute, la direction de l'école a pu organiser des journées COP (*Connecting Our Pupils*) entre le 18 et le 20 mai 2022. Durant ces trois jours, les élèves du secondaire se sont vu proposer différentes activités telles que *stand-up comedy*, initiation au djembé, compétition de football, maquillage, initiation au flamenco, compétition de chant ainsi qu'une excursion à Pairi Daiza (S1-S4) ou à Adventure Valley à Durbuy (S5-S6). Pour l'année scolaire 2022-2023, les voyages sont autorisés et des voyages de plusieurs jours sont organisés pour les élèves du secondaire.

Absences et remplacements des enseignants : en réponse à une demande de l'APEEE, une explication détaillée sur la façon dont l'école gère les absences des enseignants a été donnée lors de la réunion du CEES en mai. L'école a informé l'APEEE que les absences sont classées de deux manières différentes : les absences de courte durée et les absences de longue durée. En octobre, en raison du manque d'enseignants, un état des lieux de la situation a été présenté.

L'APEEE travaille en étroite collaboration avec la direction de l'école pour organiser des conférences sur "les effets négatifs du vaping", "les drogues et leurs conséquences" et "l'utilisation des réseaux sociaux". Ces conférences seront organisées non seulement pour les parents mais aussi pour les élèves du secondaire. Des contacts et des réunions ont déjà eu lieu avec des associations engagées en vue d'organiser des webinaires pour les élèves et les parents.

C. Bien-être et soutien scolaire

Les membres du Conseil d'administration de l'APEEE ont continué à soutenir le bien-être de tous les enfants. Le niveau toujours croissant de surpopulation est l'une des causes fondamentales des problèmes de bien-être.

Au sein du Comité consultatif sur le bien-être (WAB), les représentants du Conseil d'administration de l'APEEE ont fourni un retour constructif sur les politiques mises à jour et/ou nouvellement développées.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

La politique de soutien éducatif dans les écoles européennes est définie dans deux documents clés : "Politique en matière de Soutien éducatif et d'Education inclusive dans les Ecoles européennes"[1] et "Offre de soutien éducatif et d'éducation inclusive dans les Ecoles européennes – document procédural"[2]. Sa mise en œuvre est décrite dans le "Plan d'action pour le soutien éducatif et l'éducation inclusive"[3].

Comme les années précédentes, les membres du Conseil d'administration de l'APEEE ont fourni des conseils et un soutien individuel aux parents sur les différentes possibilités de soutien éducatif.

Malheureusement, malgré les efforts de l'École, le manque d'espace dû à la surpopulation croissante continue de compromettre la qualité des options de soutien.

D. Représentation de l'APEEE au sein de l'Autorité centrale des inscriptions

Représentants du Conseil d'administration	Suppléant
• David ZELINGER (DE Woluwe)	• Alexander CORNFORD (EN Evere)

L'APEEE a continué à représenter tous les parents de l'EEB2 au sein de l'Autorité Centrale des Inscriptions (ACI). Cet organe administratif prend les décisions concernant les admissions dans les écoles européennes de Bruxelles. Suivant les lignes directrices établies par le Conseil supérieur (CS), l'ACI élabore un projet de politique d'inscription pour les écoles en vue d'une décision ultérieure du CS. Tout au long de l'année scolaire, l'organe examine également les demandes d'inscription tardives, conformément à la politique d'inscription. A la demande du CS, l'ACI a également discuté d'un projet de politique d'inscription pour 2023-2024 reflétant deux propositions finales pour une future structure des sections linguistiques dans les Ecoles européennes de Bruxelles.

La portée de la représentation des parents au sein de l'ACI est restée limitée puisque toutes les APEEEs de Bruxelles ne détiennent conjointement qu'un seul des cinq mandats actifs - et des voix - de l'ACI, les autres étant le Secrétaire général des Ecoles européennes, un représentant de la Commission européenne au nom de toutes les institutions de l'UE, un représentant des directeurs des écoles européennes de Bruxelles et un représentant des autorités de l'État belge, notre pays hôte[4].

[1] Politique en matière de Soutien éducatif et d'Education inclusive dans les Ecoles européennes, https://www.eursc.eu/Documents/2012-05-D-14-fr-10.pdf
[2] Offre de soutien éducatif et d'éducation inclusive dans les Ecoles européennes – document procédural, Microsoft Word - 2012-05-D-15-fr-13 - Révision du document procédural.docx (eursc.eu)
[3] Plan d'action pour le soutien éducatif et l'éducation inclusive, 2018-12-D-34-fr-5.pdf (eursc.eu)
[4] Règlement d'ordre intérieur de l'Autorité centrale des inscriptions des Ecoles européennes de Bruxelles ; 2016-11-D-25-fr-3.pdf (eursc.eu)

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

4. Elèves ukrainiens déplacés

Membres du Conseil d'administration

- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe) – Coordinatrice de soutien
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE - Directrice de l'APEEE
- Clémence EUGENE - Chargée de communication

Suite à la décision du Conseil supérieur du 18 mars 2022 concernant l'admission temporaire d'élèves ukrainiens dans les écoles européennes jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022, l'EEB2 a ouvert ses portes à 20 élèves ukrainiens, plus précisément 11 à Woluwe en cycle secondaire et 9 à Evere.

L'APEEE s'est jointe aux efforts de l'école et a adopté un certain nombre d'actions visant à faciliter l'intégration des élèves ukrainiens dans leur nouvel environnement scolaire et à soutenir les efforts de leurs familles d'accueil.

Services

Pour l'année 2021-2022, l'APEEE offre une inscription gratuite à ses services :

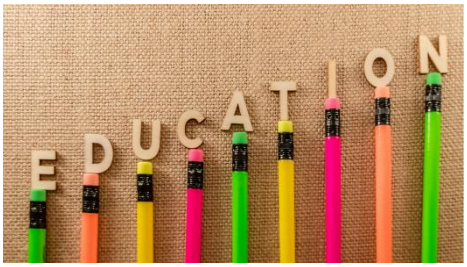
- Périscolaire (en fonction des disponibilités) : 3 élèves inscrits à une activité et 3 inscrits à des stages durant l'année.
- Transport : 11 élèves inscrits à Woluwe et 8 élèves à Evere.
- Cantine : 11 élèves inscrits à Woluwe et 9 élèves à Evere (repas fournis par Scolarest Compass).

L'inscription gratuite aux services pour les élèves ukrainiens inscrits a été maintenue pour l'année scolaire 2022-2023.

Education

Soutien scolaire

Depuis les premières arrivées d'élèves ukrainiens à l'EEB2, l'APEEE, conjointement avec les APEEEs d'autres écoles européennes, a plaidé pour un statut plus permanent pour les élèves ukrainiens, initialement seulement admis temporairement dans les écoles européennes (EE). Ce plaidoyer a contribué à la rédaction du Cadre pour l'inscription des élèves ukrainiens dans les EE pour l'année scolaire 2022-2023. Il s'agissait d'un pas en avant dans la stabilisation des élèves ukrainiens dans le système des EE ; cependant, leur inscription prescrite *tout-court* dans la section EN a immédiatement soulevé des inquiétudes quant à leur compétence en L1 et L2, en particulier pour les élèves ukrainiens devant rejoindre les études secondaires supérieures. L'APEEE, afin de permettre un démarrage aussi rapide que possible de la nouvelle année scolaire, a organisé en août un cours d'anglais intensif de deux semaines pour les élèves ukrainiens du secondaire à l'EEB2. Le cours, géré par une école de langue à Bruxelles, a été suivi par 6 étudiants ; les frais correspondants ont été couverts par l'APEEE par le biais du Fonds social.



© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Tablettes

Vers la fin de l'année scolaire 2021-2022, l'APEEE a été contactée par un enseignant en éducation spécialisée du cycle secondaire, qui avait trouvé du matériel en ligne utile aux étudiants ukrainiens pour améliorer leur L1 et L2. La demande portait sur une aide financière pour l'achat d'appareils adaptés aux applications en question. Grâce aux fonds rendus disponibles par la bourse aux livres, l'APEEE a organisé l'achat de sept iPads et dix casques. Les appareils peuvent également être utilisés pour offrir un soutien pédagogique à tous les étudiants.

Matériel scolaire

L'APEEE a pris contact avec les conseillers d'éducation pour identifier les livres/matériels scolaires dont les élèves ukrainiens ont besoin. En général, l'intervention de l'APEEE a été limitée, les enseignants s'organisant principalement avec des photocopies et des notes de cours. Lorsqu'un livre était effectivement nécessaire, un appel a été lancé aux parents pour des livres d'occasion. De même, l'équipe Eurêka a fait don d'équipements sportifs scolaires et de blouses de laboratoire.

Soutien de la communauté des parents

L'APEEE a invité les parents parlant couramment la langue ukrainienne à aider les étudiants ukrainiens et leurs familles à se sentir plus à l'aise au sein de la communauté de l'EEB2. Un certain nombre d'entre eux ont répondu à l'appel de l'APEEE, proposant de servir de traducteurs/interprètes, de soutien aux études, d'organiser des rencontres et d'assistance dans la vie quotidienne, et une base de données contenant toutes les informations pertinentes a été créée pour une utilisation future. Cela a rendu possible, par exemple, la traduction en ukrainien d'un dépliant informatif sur les services de l'APEEE.

Actions de soutien à l'urgence humanitaire en Ukraine

- L'équipe de la cantine de Woluwe a apporté son stock d'aliments en sachets au format de poche à la collecte de l'école destinée à l'Ukraine
- Soutien à la vente de gaufres *'Good Cause Waffle'* par un don à la Croix-Rouge de Belgique
- Parrainage du projet "O que é a liberdade" - un recueil de poèmes et de dessins des élèves de P1 PT dont les recettes ont été reversées à la Croix Rouge de Belgique, y compris un don de l'APEEE elle-même.
- Soutien à l'organisation d'un "Dîner de Spaghetti" par les Guides et Scouts d'Europe (Woluwe) où l'APEEE a mis à disposition son équipement de cuisine et son personnel et fait don de la sauce.
- Couverture par les canaux de communication de l'APEEE d'autres initiatives dans la communauté scolaire (vente de bracelets par le groupe Amnesty du CDE, vente d'occasion et don de vêtements par l'équipe Eurêka).

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

5. Interparents

Représentants du Conseil d'administration

- Bengt DAVIDSSON (SV Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)

Soutien à la session du Baccalauréat

- Giacomo SOMMA (EN Woluwe)

L'APEEE est restée un membre actif d'Interparents, l'association faîtière des associations de parents d'élèves de toutes les écoles européennes et la "voix des parents" sur tous les aspects de la gouvernance du système des écoles européennes. A travers Interparents, les parents de tous les élèves sont représentés au Conseil supérieur (CS) des Ecoles européennes, dans ses comités subsidiaires et ses groupes de travail préparatoires.

Les représentants de l'APEEE ont contribué, entre autres, aux travaux en cours sur les réformes éducatives et administratives, y compris l'avenir des sections linguistiques des Ecoles européennes de Bruxelles, et ont encouragé l'échange mutuel de bonnes pratiques entre les 14 associations membres (par exemple, le soutien à la session 2022 du Baccalauréat).

6. Groupes de travail supplémentaires

Groupe de travail sur le budget

Membres du Conseil d'administration

- Monika BARABASZ-LOPES (FR Evere) - Coordinatrice du groupe de travail
- Wolfgang MÜNCH (NL Woluwe)
- Bengt DAVIDSSON (SV Woluwe)
- Roberta MAGGIO (IT Woluwe)
- Bruno LARANJEIRA (PT Woluwe)
- Sebastien GUERRERO (FR Woluwe)
- Pim GESQUIERE (NL Woluwe)
- Andrea GRGIĆ (NL Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE - Directrice de l'APEEE
- Erwin VAN DIJCK - Responsable de l'Administration & Finances
- Julien DANAN - Responsable de Administration & Finances
- Agnieszka JEAN VILLANUEVA - Responsable du Service Périscolaire
- Hong Ha NGUYEN - Responsable du Service Transport
- Paul ORLOVSKI - Responsible du Service Cantine

Groupe de travail sur le budget

L'année dernière, le groupe de travail sur le budget s'est réuni régulièrement pour discuter (entre autres) des sujets suivants :

- Les comptes financiers des services (activités périscolaires, transport et cantine) pour le premier trimestre 2021-2022 (réunion du 16 mars) et le deuxième trimestre (réunions du 28 avril et du 17 mai).
- Examiner les versions ultérieures du budget et établir la tarification pour l'année scolaire 2022-2023 (réunions des 17 mai, 3 juin et 6, 12 et 20 octobre).
- Le système de facturation et la révision des Conditions générales des services de l'APEEE (réunion du 8 juin)
- Demandes de financement auprès du Fonds social.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Rapport financier 2021- 2022

Résultat global

Le budget 2021-2022, tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de 2022, prévoyait un résultat positif de 166.689,18 €. Le résultat final de l'exercice 2021-2022 est de 183.984,97 € (calculé après le remboursement du tampon de sécurité financière).



Le résultat positif provient du service de cantine (121.761,89 €), du transport (40.529,55 €), des activités périscolaires (13.080,35 €), et des affaires générales (4.144,55 €).

Fonds social

En 2021-2022, un total de 6.571,37 € a été dépensé sur le Fonds social. Le projet le plus important a été la dispense de cours d'anglais aux élèves ukrainiens (2.970,00 €). Les autres projets financés par le Fonds social ont été la Journée des enseignants, les dons à la Croix-Rouge belge, le projet d'opéra "Europe InCanto", repas d'élèves et le concours de discours.

Remboursement du tampon de sécurité

En octobre 2021, l'APEEE a inclus un tampon de sécurité de 3% dans les prix des services de cantine et des activités périscolaires pour 2021-2022. Ce tampon de sécurité était destiné à couvrir les pertes imprévues liées aux fermetures de COVID-19 ; cependant, il n'a pas été nécessaire de l'utiliser et le Conseil d'administration de l'APEEE a décidé lors de sa réunion du 24 octobre 2022 de le rembourser aux parents via une note de crédit. En même temps, le Conseil d'administration a décidé de rembourser les frais de nourriture (1,95 € par repas manqué) aux familles dont l'enfant était inscrit au service de cantine de Woluwe en 2021-2022, et où la classe entière a dû être mise en quarantaine, la classe de l'école du cycle secondaire n'a pas assisté à l'apprentissage de l'enseignement sur place en raison du système de rotation, et/ou où, les classes n'ont pas eu lieu en raison de la fermeture de l'école les trois derniers jours d'école avant les vacances de Noël. Le montant a été remboursé via une note de crédit.

Niveau des réserves

Le niveau des réserves de l'APEEE a diminué de manière significative en raison de la perte matérielle de 588.589,05 € en 2020-2021, due à la fermeture de l'école pendant la pandémie COVID-19. A la fin de l'année 2021-2022, les réserves s'élèvent à 1.687.611,12 €. Le montant estimé du passif au cas où l'APEEE devrait être liquidée est de 1.886.919,43 €. Pour rapprocher le montant des réserves du montant du passif, le Conseil d'administration proposera à l'AGM de voter l'affectation du résultat 2021-2022 de 183.984,97 € aux réserves.

Stricto sensu, il n'y a pas d'obligation légale de constituer des réserves légales, mais il existe une politique prescrivant d'agir avec la diligence requise ; par conséquent, de constituer des réserves en cas de crise imprévue. En cas de crise, l'APEEE pourrait être tenue responsable de ne pas avoir agi avec la diligence requise.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Projet de budget 2022-2023

Considérations générales

Le projet de budget 2022-2023, qui sera soumis au vote de l'AGA, a été approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 15 novembre 2022. Le projet de budget 2022-2023 est basé sur:

- Les chiffres connus de septembre et octobre 2022 concernant l'inscription aux services de l'APEEE :
 - Transport : 2.838 abonnements en 2022-2023 vs 2.714 en 2021-2022
 - Cantine : 2.359 abonnements en 2022-2023 contre 2.422 en 2021-2022 (avec une diminution prévue de 3,5% tout au long de 2022-2023)
 - Activités périscolaires : 2.417 abonnements et 373 classes en 2022-2023 contre 2.326 abonnements et 349 classes en 2021-2022
- L'impact des tendances générales : inflation, augmentation des prix des carburants et des denrées alimentaires, indexation des salaires selon la loi belge du personnel engagé par l'APEEE et du personnel fourni par des prestataires de services externes (personnel propre à l'APEEE, personnel de cantine, surveillants de bus, moniteurs d'activités périscolaires, etc.)
- Investissements prévus (infrastructure informatique - poursuite du projet Salesforce ; investissements dans l'équipement de la cuisine)
- 2 contrats CDD à temps partiel prévus (un nouveau contrat pour le périscolaire à Woluwe/Evere et un pour le transport à Evere pour remplacer le CDD à temps partiel qui a quitté l'APEEE le 22 juin 2022).

Fixation des prix des services fournis par l'APEEE

Le 17 mai 2022, l'APEEE a communiqué aux parents la fourchette des augmentations à prévoir pour la tarification des services en 2022-2023, à savoir:

- Service de cantine à Woluwe : entre 15% et 20%
- Service de bus Scolaire à Woluwe/Evere : entre 20% et 25%
- Activités périscolaires à Woluwe/Evere : entre 7% et 10%

L'augmentation finale des prix des services de l'APEEE pour l'année scolaire 2022-2023 a été communiquée le 8 novembre 2022, comme suit:

- Service de cantine à Woluwe : 11.60%
- Service de bus scolaire à Woluwe/Evere : 17.35%
- Activités périscolaires à Woluwe/Evere : 10 %

Principales augmentations de coûts par service

Transport :

- Bus : l'augmentation de 555.000,00 € s'explique par une augmentation de 9.24% du coût par trajet, 2 nouvelles lignes de bus pour Evere en 2022-2023, et les coûts supplémentaires pour louer deux bus électriques
- Service Group Cleaning (moniteurs de bus) : l'augmentation de 274 000,00 € s'explique par une indexation des salaires de 14 % à partir de 2022-2023, 50 heures supplémentaires de présence des moniteurs de bus par semaine, des moniteurs supplémentaires pour deux nouvelles lignes de bus à Evere

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Cantine :

- Coût des denrées alimentaires : l'augmentation de 191.000,00 € correspond principalement à l'augmentation globale des prix égale aux 20%
- Service Group Cleaning (personnel de cantine) : l'augmentation de 83.000,00 € s'explique par des indexations salariales de 14% effectives en 2022-2023
- Personnel temporaire : l'augmentation de 50.000,00 € correspond au coût prévu d'un ETP temporaire pour couvrir la maladie de longue durée d'un membre du personnel permanent

Périscolaire :

- Frais de personnel de l'APEEE (principalement des contrats CDD de 10 mois avec moniteurs) : l'augmentation de 248.000,00 € s'explique par une indexation de 9% des salaires en 2022 combinée à d'autres indexations attendues tout au long de 2022-2023, et 24 classes supplémentaires insérées dans le catalogue des activités périscolaires. Il est à noter également que les activités périscolaires à Evere n'ont commencé qu'en janvier 2022

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Groupe de travail sur la communication, les activités de bienvenue et le renforcement de la communauté scolaire

Membre du Conseil d'administration

- Johanna SCHULYOK (SV Woluwe) - Coordinatrice du groupe de travail
- Eleonora APPONI-BATTINI (IT Woluwe)
- Christian BONDESON-EGGERT (SV Woluwe)
- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe)
- Ursula HÖNICH (DE Evere)
- Gaspar MOLNAR (FR Evere)
- Giacomo SOMMA (EN Woluwe)
- Ulrike STOROST (DE Evere)
- Monika SZULYOVSZKY (DE Woluwe)
- David ZELINGER (DE Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE - Directrice de l'APEEE
- Clémence EUGENE - Chargée de communication

En 2022, le groupe de travail sur la communication a été réorganisé de manière à inclure les groupes de travail sur les activités de bienvenue et sur le renforcement de la communauté scolaire sous son égide, afin d'accroître les synergies entre certaines activités qui sont de toute façon liées.

Un des principaux objectifs du groupe de travail était d'avoir une communication continue et ouverte entre l'APEEE et la communauté des parents. Ce flux de communication était bidirectionnel, car il est essentiel pour ce type d'organisation - les parents ne doivent pas seulement être informés des activités de l'APEEE, mais également jouer un rôle actif, et doivent donc disposer des outils nécessaires pour transmettre leurs points de vue, leurs réactions, leurs demandes.



L'emailing reste le moyen de communication le plus utilisé par l'APEEE, avec des messages envoyés à tous les parents ou, selon le cas, à certains groupes spécifiques.

La newsletter de l'APEEE est publiée une fois par mois tout au long de l'année scolaire et vise à donner un aperçu de la vie de l'école, allant de questions générales telles que les conditions des enseignants recrutés localement ou la surpopulation, à des informations pratiques telles que les services de l'APEEE, la réorganisation d'Eurêka, les pré-commandes de la cafétéria, etc. Toutes les newsletters publiées en 2022 peuvent être consultées sur le lien suivant : **WoluwInfo**

Lorsqu'il y a un besoin de consulter la communauté parentale, une enquête est lancée. En 2022, l'APEEE a lancé les enquêtes suivantes :

- Enquête sur le service de cantine de l'APEEE Woluwe
- Enquête sur le service périscolaire de l'APEEE Woluwe Evere
- Enquête sur une offre de bus après les activités périscolaires à Evere
- Enquête sur le système de rotation jusqu'aux vacances de Carnaval

L'APEEE gère également la **page Facebook** tandis que le site web www.woluweparents.org, reste une source importante d'informations sur les services et activités de l'association. En 2022, avec la coopération très appréciée de la direction de l'école, l'APEEE a pu organiser à nouveau des événements

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

sur place. Le premier jour de l'année scolaire 2022-2023, l'APEEE a organisé un café de bienvenue pour les nouveaux parents sur le site de Woluwe afin de présenter l'APEEE et de répondre aux questions des participants.

En octobre, suite aux demandes répétées des parents, l'APEEE a organisé une réunion à l'école pour discuter de la question de la surpopulation et de la future structure des sections linguistiques dans les écoles européennes de Bruxelles avec le Secrétaire général des écoles européennes et la direction de l'école de l'EEB2.

Au cours de l'année, l'APEEE a également organisé des réunions en ligne pour les représentants de classe afin de permettre des questions et des échanges d'idées et réflexions, comme les réunions intersectionnelles pour le cycle maternel et primaire à l'automne 2022.

Lorsqu'au printemps 2022 il a été annoncé que le programme de mobilité des étudiants allait enfin redémarrer après la pandémie de COVID-19, l'APEEE a répondu avec plaisir à l'appel de l'école et a joué un rôle actif dans la recherche de familles d'accueil pour les étudiants d'échange arrivant à l'EEB2. Plus généralement, l'APEEE a contribué à faciliter l'ensemble du processus, en répondant aux questions des familles concernées et en assurant la liaison avec les collègues de l'APEEE dans d'autres écoles européennes.



A l'occasion de la Journée des Enseignants, l'APEEE a rejoint l'initiative de la direction de l'école et a offert des petites attentions - telles que du thé, des biscuits et des plantes - aux enseignants des deux sites de l'EEB2 en reconnaissance des efforts dévoués qu'ils déploient dans leur travail éducatif.

L'APEEE a publié une série de FAQs sur le site web concernant tous les services ainsi que les questions éducatives afin d'aider les parents à trouver facilement des réponses aux questions pratiques.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

Groupe de travail sur l'informatique

Membres du Conseil d'administration

- Sebastian GUERRERO - (FR Woluwe) Coordinateur du groupe de travail
- Catarina DUARTE GOMES (PT Woluwe)
- Maija KNUTTI (FI Woluwe)
- Bruno LARANJEIRA (PT Woluwe)

Membres du personnel de l'APEEE

- Anja GALLE - Directrice de l'APEEE
- Jan SVARC - Chargé de l'IT
- Hong Ha NGUYEN - Responsable du Service Transport
- Clémence EUGENE - Chargée de communication

En 2020-2021, le groupe de travail sur l'informatique (IT) a informé la communauté des parents de l'approbation d'un projet IT fondamental et transformationnel. À la suite de cette approbation, le groupe de travail IT a travaillé dur avec le nouveau fournisseur de l'APEEE : une coentreprise entre Salesforce et Cobra CRM - un partenaire d'or de Salesforce qui travaille avec les institutions d'enseignement depuis un certain temps.

Salesforce est le premier fournisseur de CRM au monde, avec plus de 150.000 utilisateurs professionnels (c'est-à-dire des entreprises qui utilisent quotidiennement leurs logiciels et services). Une solution CRM (CRM est l'abréviation de *Customer Relationship Management*) permet de concentrer les activités de l'APEEE sur les familles, car elle prend en charge les "méta-fonctionnalités", c'est-à-dire les fonctions et fonctionnalités qui soutiennent et sous-tendent les activités de l'association. Le CRM collecte, organise et gère toutes les données relatives aux familles afin que l'APEEE puisse suivre l'interaction des parents, rationaliser les communications, faciliter l'expérience utilisateur et automatiser la gestion des données.

Au cours de l'année dernière, l'APEEE a travaillé sur la nouvelle infrastructure et sa mise en œuvre. Le projet a été divisé en huit cycles différents. Un pour chaque service (transport, activités périscolaires et cantine) plus des besoins supplémentaires comme les finances, le soutien informatique, l'administration, l'accès au portail, etc.

Chacun de ces cycles prend environ cinq semaines pour être prêt. L'équipe en a finalisé six et travaille sur les deux derniers. Le processus a été plus complexe que prévu, il a donc fallu plus de temps avant de présenter et de lancer le projet.



L'idée initiale de l'équipe était de permettre aux parents de voir le nouveau portail après les vacances de Pâques et de commencer les inscriptions aux services déjà pour l'année scolaire 2022-2023 sur la nouvelle plateforme. Malheureusement, cela n'a pas été possible en raison d'améliorations qui ont pris plus de temps que prévu.

L'équipe n'a pas baissé les bras ; le calendrier a été réorganisé et, au moment de la préparation de ce rapport annuel, le projet est presque achevé et devrait être mis en service au début de l'année 2023. Pour une plongée plus profonde dans le travail effectué et ce que la communauté des parents pourra vivre l'année prochaine cliquez sur la présentation, qui contient une démonstration sur la façon d'utiliser le nouvel Espace Privé et sur les informations auxquelles les parents auront accès.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II

En plus de ce projet exigeant, le groupe de travail IT a procédé à la refonte du site web en collaboration avec le groupe de travail communication. En effet, le site actuel n'a connu que deux modernisations depuis son lancement en 2002. Tout d'abord, un concours a été lancé sur un site web renommé et l'APEEE a reçu des propositions intéressantes ; il revenait ensuite au Conseil d'administration de l'APEEE de sélectionner les meilleures options et de désigner le gagnant. Une fois le gagnant sélectionné, un examen approfondi des besoins et des attentes de l'APEEE a été organisé, et le processus de mise en œuvre a commencé. Actuellement, les dernières étapes sont en cours de finalisation et si possible, le nouveau site web sera lancé au début de 2023.

En plus de ces deux projets, l'équipe IT a réalisé des projets d'infrastructure plus petits mais aussi importants. Elle a veillé à la création de l'infrastructure Evere de A à Z, a installé l'internet, a intégré la téléphonie avec le site de Woluwe, et a dupliqué l'extranet actuel pour permettre aux parents de s'inscrire aux services de l'APEEE.

L'infrastructure de Woluwe a été modernisée pour permettre un lieu de travail hybride, comme l'exige la nouvelle réalité du travail à domicile ; pour cela, l'équipe informatique a déplacé tous les systèmes de l'APEEE vers le cloud, mis en place un VPN pour que le personnel puisse se connecter au bureau, remplacé tous les ordinateurs de bureau par des ordinateurs portables, et connecté les sites des deux écoles avec des radios RF.

© 2022, APEEE – Association des Parents d'élèves de l'école européenne – Bruxelles II